

BREF PORTRAIT

Définition

Un habitat est considéré perdu lorsqu'il n'est plus capable de fournir les conditions de vie idéales pour les espèces présentes (nourriture, eau, abri). Il peut être détruit, fragmenté ou pollué.

Espèces fauniques préoccupantes

Au Québec, la loi peut attribuer deux statuts aux espèces : vulnérable (si sa disparition est redoutée à long terme) et menacée (si sa disparition est redoutée à court et à moyen terme).



Fouille roche-gris
Statut vulnérable

Dans les milieux humides et hydriques du territoire de l'OBV, il existe 1 espèce menacée, 8 espèces vulnérables et 8 espèces susceptibles d'être désignées comme menacées ou vulnérables

Secteur de conservation

Habitat faunique

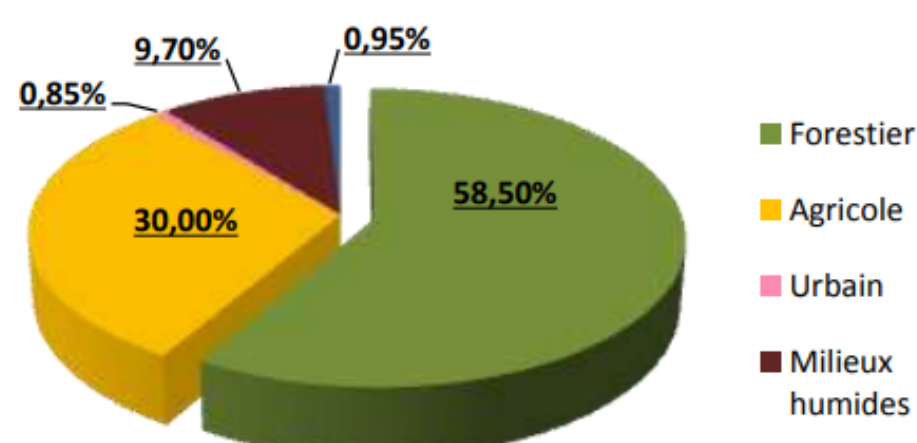
- Aire de confinement du Cerf de Virginie
- Rat musqué
- Aire de concentration d'oiseaux aquatiques

Conservation volontaire de milieux humides

- 18 ententes en terrain privés (364ha)
- Tourbière de la Grande Plée Bleue (193ha)

Occupation du territoire

- Milieux humides et hydriques : 27 216 ha



LOCALISATION

Milieux humides et hydriques

CONSÉQUENCES

- Diminution de la biodiversité
- Perte de la résilience des écosystèmes
- Perte du pouvoir tampon des milieux humides sur les inondations
- Perte de la capacité des milieux humides à filtrer et à améliorer la qualité de l'eau

CAUSES

- Exploitation des tourbières
- Barrages
- Déboisement des berges
- Agriculture (drainage, érosion, pollution)
- Manque de sensibilisation, de connaissances et de ressources pour mieux protéger les habitats
- Développement économique (agriculture, industries, énergies, étalement urbain)
- Changements climatiques (modification des habitats)